



VILLE DU PRADET

**Hervé STASSINOS**  
**Maire du Pradet**

---

Direction Générale des Services  
Téléphone : 04 94 08 69 59  
Mail : [dgs@le-pradet.fr](mailto:dgs@le-pradet.fr)

**A l'attention de Mesdames et  
Messieurs les Elus**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer au Conseil Municipal qui se réunira, en séance publique, le :

**Lundi 03 février 2025**  
**A 14h00**  
**Hôtel de ville – Salle du Conseil Municipal**

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur du Conseil Municipal, toute question orale doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au Maire 48 heures au moins avant la séance du conseil municipal, soit pour le conseil du 3 février, jusqu'au jeudi 30 janvier (avant 17h00, heure de fermeture des bureaux : par mail à l'adresse suivante [dgs@le-pradet.fr](mailto:dgs@le-pradet.fr) ou par remise en mains propres au secrétariat général).

En vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire  
Hervé STASSINOS

21 JAN. 2025

